

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2023

---

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA TERRITORIALISATION ET LA FORMATION -  
(N° 1930)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 8

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« à court, moyen et long terme ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Notre système de santé souffre depuis de trop nombreuses années d'un manque d'anticipation de nos politiques. Urgences débordées, important manque de soignants, épuisement de ces derniers, tensions chez les médecins qui font la grève et promesses gouvernementales répétées depuis des années sans réels effets : autant de signaux qui ne trompent pas et révèlent des politiques erratiques peu propices à déployer un système de santé capable de faire face aux besoins de la population.

Il est dès lors fondamentale que la répartition des futurs professionnels de santé sur le territoire se fasse au regard des besoins de santé à court, moyen et long terme.